

Etude critique des documents historiques :

COURS N° 01 : LA CRITIQUE DES DOCUMENTS.

On écrit l'histoire avec de méthodes :

- La méthode directe qui est l'observation des faits au moment de leur déroulement.
- La méthode indirecte qui est l'étude des documents et des effets causés par les faits.

La présence de l'historien au moment des faits ne peut pas lui permettre de les relater d'une manière scientifique à cause de différents facteurs : la partialité, la subjectivité, la peur, les intérêts personnels, l'impossibilité de divulguer certains secrets à caractère politiques et militaires dans le moment réel pour l'intérêt de l'état et du peuple. C'est pour cette raison que l'historien fait appel à la critique et l'analyse des documents historiques avec différents procédés pour atteindre la vérité qui sont : la critique externe et la critique interne.

1. La critique externe (critique d'érudition) :

Elle concerne plusieurs aspects qui peuvent être résumés dans les points suivants :

- Vérification de l'authenticité du document** : on ne peut pas utiliser un document totalement ou partiellement falsifié. On peut vérifier l'authenticité par l'examen du papier, l'encre, le type de stylo, les traditions de correspondance, le style et la langue d'écriture, le lieu et la date d'écriture et la compatibilité de l'écriture avec les circonstances historiques.
- Etude de la personnalité de l'auteur du document** : il y a un lien étroit entre l'auteur et ce qu'il écrit, et la valeur d'un document se détermine en grande partie par la personnalité de son auteur. Si l'auteur est intégré et loyal, ses informations seront beaucoup plus proche de la vérité. L'historien va faire un travail de juge mais qui n'a pas de témoins devant lui. Il doit juste se déplacer avec son esprit critique et son imagination à travers le temps.
- Détermination de la date et du lieu de rédaction du document** : l'historien doit détecter les documents copiés partiellement ou intégralement d'une source précédente. Il doit aussi essayer de déterminer la date approximative lointaine ou proche de rédaction du document (elle est généralement la date du dernier évènement cité dans le document). Il doit aussi déterminer le lieu

de rédaction en suivant le parcours de son auteur pour savoir si l'auteur a écrit loin ou près de lieu de déroulement .

d. Analyse du texte des documents et détermination de la relation entre elles :

- Essayer d'analyser les expressions et le vocabulaire utilisé.
- Vérifier si les manuscrits sont l'œuvre de l'auteur ou l'œuvre d'un autre qui a usurpé son identité.

2. La critique interne :

Son but est d'arriver aux vérités historiques à partir des documents. On doit étudier les documents en tant que matière qui comporte des opinions des personnes qui l'ont écrite. Le chercheur doit faire en sorte que le texte s'explique de lui-même avant d'extraire des vérités.

La critique interne n'est pas comme la critique externe, un instrument qu'on puisse manier pour le plaisir de le manier ; on ne la pratique que par nécessité et on cherche à la réduire au strict minimum. L'historien le plus exigeant s'en tient à une méthode abrégée qui concentre toutes les opérations en deux groupes :

A. La critique interne positive (critique d'interprétation ou l'herméneutique) :

C'est l'analyse du contenu du document et la critique positive d'interprétation, nécessaires pour s'assurer de ce que l'auteur a voulu dire. Elle passe par deux étapes :

a. l'explication intégrale du texte : elle suppose la connaissance de la langue utilisée et la langue de l'époque dont a été écrit le document. Pour ceci le chercheur doit respecter les règles suivantes :

- Essayer de comprendre les phrases et le contexte d'utilisations des mots, car la même langue peut changer d'une ère à une autre.
- Connaître le dialecte utilisé dans une région déterminée car les significations des mots d'une même langue changent d'une région à une autre.
- Connaître la langue et le style de l'auteur en consultant ses autres documents ou à défaut les documents écrits par les auteurs de son temps.
- Expliquer les mots et les phrases isolément et dans le contexte général du texte (étudier les parties pour comprendre les sens général et étudier le sens général pour comprendre les parties)

b. Connaissance du vrai sens du document :

Après avoir analysé le document et déterminé le sens littéral des phrases, on n'est pas certain encore d'avoir atteint la véritable pensée de l'auteur. Il se peut qu'il ait pris quelques expressions dans un sens détourné ; cela arrive pour plusieurs motifs très différents : l'allégorie ou le symbole, la plaisanterie ou la

mystification, l'illusion ou le sous-entendu, la simple figure de langage (métaphore, hyperbole, litote).

Dans tous ces cas, il faut, à travers le sens littéral, percer jusqu'au sens réel que l'auteur a dissimulé volontairement sous une forme inexacte.

Il n'existe pas de criterium extérieur fixe pour reconnaître sûrement un sens détourné, mais dans la pratique, on est moralement certain qu'un auteur n'emploie pas le sens détourné quand il tient surtout à être compris ; on court donc peu de risque de le rencontrer dans les documents officiels, les chartes et les récits historiques.

On doit au contraire s'attendre à des sens détournés quand l'auteur a eu d'autres préoccupations que d'être compris, ou qu'il a écrit pour un public qui pouvait comprendre ses allusions et ses sous-entendus, ou pour des initiés (religieux ou littéraires) qui devaient comprendre ses symboles et ses figures de langage. C'est le cas des textes religieux, des lettres privées et de toutes les œuvres littéraires, qui forment une forte part des documents sur l'antiquité.

En règle générale, quand le sens littéral est absurde, incohérent ou obscur, ou contraire aux idées de l'auteur ou aux faits connus de lui, on doit présumer un sens détourné.

B. La critique interne négative de sincérité et d'exactitude :

Comme en toute science, le point de départ doit être le doute méthodique. Tout ce qui n'est pas prouvé doit rester provisoirement douteux ; pour affirmer une proposition il faut apporter des raisons de la croire exacte.

L'historien doit a priori se défier de toute affirmation d'un auteur, car il ignore si elle n'est pas mensongère ou erronée. Elle ne peut être pour lui qu'une présomption. La prendre à son compte et la répéter en son nom, c'est déclarer implicitement qu'il la considère comme une vérité scientifique. L'historien doit ne pas attendre pour douter d'y être forcé par une contradiction entre les affirmations des documents, il doit commencer par douter. Il doit n'oublier jamais la distance entre l'affirmation d'un auteur, quel qu'il soit, et une vérité scientifiquement établie, de façon à garder toujours pleine conscience de la responsabilité qu'il prend lorsqu'il reproduit une affirmation.

Le mouvement naturel est de faire en bloc la critique de tout un auteur ou au moins de tout un document, de classer en deux catégories, d'un côté les auteurs dignes de foi ou les bons documents, de l'autre les auteurs suspects ou les mauvais documents. On applique aux auteurs la procédure judiciaire qui classe les témoins en recevables et non recevables : dès qu'on a accepté un témoin on se sent engagé à

admettre tous ses dires ; on n'ose douter d'une de ses affirmations que si l'on prouve des raisons spéciales d'en douter.

Ainsi la critique interne négative repose sur deux règles principales :

La première règle : Une vérité scientifique ne s'établit pas par témoignage. Pour affirmer une proposition, il faut des raisons spéciales de la croire vraie. Il se peut que l'affirmation d'un auteur soit, dans certains cas, une raison suffisante ; mais on ne le sait pas d'avance. La règle sera donc d'examiner toute affirmation pour s'assurer si elle est de nature à constituer une raison suffisante de croire.

La deuxième règle : La critique d'un document ne peut pas se faire en bloc. La règle sera d'analyser le document en ses éléments, pour dégager toutes les affirmations indépendantes dont il se compose et examiner chacune séparément. Souvent une seule phrase contient plusieurs affirmations, il faut les isoler pour les critiquer à part.

Il est difficile de prouver la sincérité et l'exactitude d'un document d'une manière juste parce que notre instinct naturel nous pousse à juger de la valeur des affirmations d'après leur forme. On s'imagine reconnaître à première vue si un auteur est sincère ou si un récit est exact. C'est ce qu'on appelle « l'accent de sincérité » ou « l'impression de vérité ». C'est une impression presque irrésistible, mais elle n'en est pas moins une illusion. Il n'y a aucun critérium extérieur ni de la sincérité ni de l'exactitude. « L'accent de sincérité », c'est l'apparence de la conviction ; un orateur, un acteur, un menteur d'habitude l'auront plus facilement en mentant qu'un homme indécis en disant ce qu'il croit. La vigueur de l'affirmation ne prouve pas toujours la vigueur de la conviction, mais seulement l'habileté ou l'effronterie. De même l'abondance et la précision des détails, bien qu'elles fassent une vive impression sur les lecteurs inexpérimentés, ne garantissent pas l'exactitude des faits ; elles ne renseignent que sur l'imagination de l'auteur quand il est sincère ou sur son impudence quand il ne l'est pas.

Pour pouvoir critiquer un document d'une manière juste, il faut alors savoir dans quelles conditions l'auteur a-t-il opéré et étudier des conditions universelles de composition des documents.

Ainsi toute la critique se ramène à dresser et à remplir deux questionnaires pour déterminer :

1° ce que l'auteur a cru réellement, car il peut n'avoir pas été sincère ;

2° ce qu'il a su réellement, car il peut s'être trompé. On peut donc distinguer une critique de sincérité destinée à déterminer si l'auteur du document n'a pas menti, et une critique d'exactitude destinée à déterminer s'il ne s'est pas trompé.

Le questionnaire de sincérité :

1. Quel a pu être le but de l'auteur en général en écrivant l'ensemble du document, en particulier en rédigeant chacune des affirmations particulières qui composent le document ? (là, il faut chercher deux types d'intérêts : individuel et collectif)
2. L'auteur avait-il été placé dans une situation qui le forçait à mentir ?
3. L'auteur avait-il une sympathie ou une antipathie pour un groupe d'hommes (nation, parti, secte, province, ville, famille) ou pour un ensemble de doctrines ou d'institutions (religion, philosophie, secte politique) qui l'a porté à déformer les faits de façon à donner une idée favorable de ses amis, défavorable de ses adversaires ?
4. L'auteur avait-il été entraîné par la vanité individuelle ou collective à mentir pour faire valoir sa personne ou son groupe et affirmé ce qu'il croyait de nature à produire sur le lecteur l'impression que lui ou les siens possédaient des qualités estimées ?
5. L'auteur a-t-il voulu plaire au public ou du moins a voulu éviter de le choquer ? (l'auteur a exprimé les sentiments et les idées conformes à la morale ou à la mode de son public ; même quand il en avait personnellement d'autres, il a déformé les faits de façon à les adapter aux passions et aux préjugés de son public).
6. L'auteur a-t-il essayé de plaire au public par des artifices littéraires ? (l'auteur déforme les faits et les personnages pour les rendre plus beaux)

Le questionnaire d'exactitude :

1. L'auteur avait-il été placé de façon à observer le fait et s'est imaginé l'avoir réellement observé ? (il se peut qu'il en ait été empêché par quelque motif intérieur dont il n'a pas eu conscience, une hallucination, une illusion ou un simple préjugé).
2. L'auteur avait-il été mal placé pour voir les faits ?
3. L'auteur aurait-il affirmé des faits qu'il aurait pu observer, mais qu'il ne s'est pas donné la peine de regarder ?
4. L'auteur semble-t-il avoir opéré sur des données insuffisantes ? avait-il opéré incorrectement sur ses données ?

COUR N° 02 : LE RAISONNEMENT CONSTRUCTIF.

Les faits historiques fournis par les documents ne suffisent jamais à remplir entièrement les cadres. A beaucoup de questions, ils ne donnent pas de réponse directe, il manque des traits nécessaires pour composer le tableau complet des états des sociétés, de l'évolution des événements, d'où le besoin irrésistibles de combler les lacunes.

Dans les sciences d'observation directe, lorsqu'un fait manque dans une série, on le cherche. En histoire, ou cette ressource manque, on cherche à étendre la connaissance en employant le raisonnement. On part des faits connus par les documents pour inférer des faits nouveaux. Si le raisonnement est correct, ce procédé de connaissance est légitime.

Il y'a des principes à respecter dans le raisonnement constructif :

1^{er} principe : Il ne faut jamais mélanger un raisonnement avec l'analyse d'un document ; quand on se permet d'introduire dans le texte ce que l'auteur n'y a pas mis expressément, on en arrive à le compléter en lui faisant dire ce qu'il n'a pas voulu dire.

2^e principe : Il ne faut pas confondre les faits tirés directement de l'examen des documents avec les résultats d'un raisonnement.

3^e principe : si le raisonnement laisse le moindre doute, il ne faut pas essayer de conclure ; l'opération doit rester sous forme de conjecture, nettement distinguée des résultats définitivement acquis.

4^e principe : il ne faut jamais revenir sur une conjecture pour essayer de la transformer en certitude. C'est la première impression qui a le plus de chances d'être exacte ; en réfléchissant sur une conjecture, on se familiarise avec elle et on finit par la trouver mieux fondée, tandis qu'on y simplement mieux habitué.

Il y a deux types de raisonnements :

Le raisonnement négatif : appelé aussi « argument de silence », part de l'absence d'indications sur un fait pour conclure qu'il n'a pas existé.

On applique ce type de raisonnement dans les conditions suivantes :

- Il faut non seulement qu'il n'existe pas de documents ou le fait soit mentionné, mais qu'il en est pas existé. Si les documents sont perdus, on ne peut rien conclure.
- Il faut que le fait ait été de nature à être forcément observé et noté.

Le raisonnement négatif se trouve ainsi assimilé à des cas nettement définis :

1er : l'auteur du document voulait systématiquement noter tous les faits de cette espèce et devant les connaître tous.

2e : le fait s'il eut existé, s'imposait à l'imagination de l'auteur de façon à entrer forcément dans ses conceptions.

Le raisonnement positif : il part de l'existence d'un fait dans les documents pour en conclure son existence.